

FÉDÉRATION NATIONALE DES SYNDICATS
ET GROUPES CORPORATIFS OUVRIERS DE FRANCE

QUATRIÈME CONGRÈS - CALAIS
(du 13 au 18 octobre 1890)

Indépendamment des onze délégués calaisiens qui représentaient six syndicats (dont le Syndicat des ouvriers-tullistes, qui est le type peut-être le plus remarquable des Syndicats français), quarante-sept délégués étrangers représentaient environ deux cents syndicats.

La première réunion est présidée par M. Lachize, député du Rhône, assisté de MM. Aveling, délégué de Nottingham, et Salembier (de Calais).

«*Prenez garde, s'écrie le président, vous, patrons qui nous affamez, à la Révolution qui nous vengera!*» faisant ainsi allusion à la grève de l'industrie tullière qui sévit à Calais.

M. Pédron (de Troyes) prend, lui, la défense des patrons de Calais. Ils sont moins coupables qu'ils n'en ont l'air, car, dans ce mouvement socialiste, qui, depuis bientôt dix-huit ans s'efforce de montrer le capital en opposition constante avec le travail, ils sont venus démontrer une fois de plus l'antagonisme du capitaliste appuyé sur le pouvoir avec ceux qui ne peuvent vivre qu'à la condition que leurs maîtres veuillent bien leur donner à manger. C'est la lutte des classes dans toute son horreur. On se plaignait autrefois des seigneurs féodaux; la situation, pour les pauvres, n'a pas changé.

M. Pédron soulève un tel enthousiasme, que les trois mille auditeurs se mettent à entonner la chanson des huit heures, composée par lui:

Les travailleurs de l'usine
De l'atelier, du bureau,
Ont des salaires de famine
Sont réduits au pain, à l'eau
Oh! oh! oh! oh!

Refrain

C'est huit heures, huit heures, huit heures,
C'est huit heures qu'il nous faut,
Oh! oh! oh! oh!
C'est huit heures, huit heures, huit heures
C'est huit heures qu'il nous faut.

La faim force nos compagnes
A laisser seuls nos marmots
Pour aller douze heures au baigne
Enrichir les aristos,
Oh! oh oh! oh!

Dans la séance publique du 14, M. Avelling vient prêcher l'internationalisme, la communauté des intérêts des ouvriers de toutes les nations contre le patronat universel. Puis M. Renard (de Saint-Quentin) encourage ses amis de Calais à la résistance. Il battra pour eux «*le rappel de l'humanité et on leur enverra la mitraille des gros sous, en attendant l'autre*». Grâce aux Guesde et aux savants du parti, les travailleurs ont aujourd'hui conscience de leurs intérêts, ils savent discuter froidement, scientifiquement. Ils sont aux prises avec l'ordre capitaliste, comme le bouledogue, qui a mis les crocs aux mollets d'un individu qui l'a attaqué.

M. Roussel (de Paris) préconise la grève générale, mais seulement la grève générale des mineurs, l'entente des mineurs des deux mondes, socialisant les moyens de production, arrêtant les trains, éteignant les moteurs, faisant capituler le capital.

Dans la réunion privée du 15, la grève générale des mineurs est décidée en principe. Il est arrêté qu'elle sera tentée, dès que les circonstances le permettront!

Les deux questions importantes du Congrès sont le Premier mai et la Journée de huit heures. Le premier mai semblait alors au parti guesdiste une merveilleuse arme pour effrayer la bourgeoisie et lui faire accorder au moins les huit heures de travail réclamées avec une énergique obstination.

«Remarquez, dit M. Delcluze, conseiller général du Pas-de-Calais, que je suis socialiste révolutionnaire et que je ne compte que sur les réformes arrachées par la force; toute mesure capable d'en imposer aux bourgeois naturellement froussards sont néanmoins bonnes ... en attendant mieux».

Le premier mai devait être organisé en 1891 de telle façon que tous les syndicats provinciaux aient, à Paris, des délégués chargés de réclamer auprès des pouvoirs publics les réformes nécessaires, et, avant toute autre, les huit heures de travail.

«Le lendemain du 1er mai 1891, ajoute M. Pédron, les ouvriers se rendront à l'usine comme de coutume; seulement après huit heures de présence, ils s'en iront, que le patron le veuille ou ne le veuille pas».

Léon de SEILHAC

“Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)”

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 216 à 219
